

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 11 AVRIL 2011

Le 11 avril 2011, à 19 h 00 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) ATELIER RELAIS – ASSUJETTISSEMENT A LA TVA

Le conseil municipal a décidé d'opter au 1^{er} mai 2011, à la TVA, pour la construction de l'atelier relais, rue du Stade

2°) RESIDENCE DES TISSERANDS – NEGOCIATION DU PRET INITIAL

Le conseil municipal a accepté la proposition du CRCA qui consiste à renégocier le prêt initial pour le financement de la Résidence des Tisserands.

Emprunt de 65 000 € au taux de 2.777 % (avec amortissement différé)

3°) SUBVENTION COMMUNALE

Le conseil municipal a décidé d'allouer un complément de 200 € à l'association des Parents d'élèves pour financer la sortie des écoliers au Jardin des Renaudies

4°) INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Le conseil municipal accepte d'attribuer une indemnité de conseil, au titre de l'année 2010, au percepteur

M. GUEZENNEC	= 269.54 €
M. JUDON	= 134.77 €

5°) CLOTURE DU BUDGET « RESIDENCE DE NORMANDIE »

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de privilégier l'aménagement d'un lotissement sur les terrains de la route d'Hardanges, en face de l'école

Et par conséquent, l'aménagement de « la résidence de Normandie » est reporté à plus long terme.

6°) CCHL – SERVICE ARGENT DE POCHE

Le conseil municipal n'est pas favorable à ce dispositif pour des raisons de sécurité.